



L'Accent

LE POINT... *sur l'Actu'*

NUMÉRO 7 | JANVIER 2017

MEILLEURS VŒUX

2017

... À SAINT PIERRE DE CHANDIEU



p.5

Le domaine de Rajat appartient désormais à tous les Saint Pierrards !



p.8

Bientôt une maison médicale !



p.11

Rédition du livre « Saint Pierre et son passé »

Édito	1
Questions au Maire Raphaël Ibanez	2
Le domaine de Rajat appartient désormais à tous les Saint Pierrards !	5
Bientôt une maison médicale !	8
Modes doux chemin du Cros Cassier	10
PN11 : la journée de 40 heures !	12
Élections des nouveaux Conseillers Municipaux Enfants	14
Conseil Municipal Seniors	16
Réédition du livre « Saint Pierre et son passé »	17
Tribune des Élus	18
C'est la vie...	19
Les faits marquants d'octobre à décembre 2016	20

Édito

Mes chers Concitoyens,

En 2017, les Français seront appelés à élire un nouveau Président de la République et à renouveler l'Assemblée Nationale. Ce sont des rendez-vous démocratiques majeurs qui forgent la grandeur de la France et son âme républicaine. Lors de ces scrutins, l'abstention sera le principal ennemi à combattre et je vous invite à vous mobiliser massivement.

Car notre République est belle ! Tous les sondages, toutes les enquêtes démontrent que parmi les élus de la Nation, c'est le Maire et par extension les Adjoints et les Conseillers Municipaux qui jouissent de la plus grande légitimité auprès des Français.

D'ailleurs, lors des élections municipales, l'abstention est beaucoup moins élevée que dans la plupart des autres scrutins locaux ou nationaux. La clé de cette reconnaissance réside en grande partie, dans l'investissement des élus pour leur commune, mais aussi dans leur proximité avec leurs administrés.

À Saint Pierre de Chandieu, les élus s'investissent sans relâche, chacun dans leur domaine respectif, dans l'intérêt de la commune. Pour ce qui est de la proximité, il est en ce qui me concerne, essentiel de maintenir un lien privilégié avec les Saint Pierrards.

À cet égard, chacun peut me rencontrer en Mairie, sur rendez-vous ou, plus spontanément, lors des nombreuses manifestations qui ponctuent la vie de notre village.

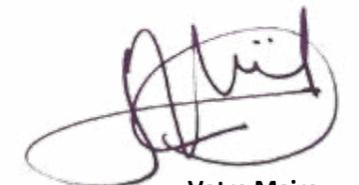
Mais ce n'est pas parce que le Maire et la commune sont des composantes immédiatement identifiables par les citoyens, immédiatement accessibles et immédiatement sollicitées, qu'il faut les désigner comme responsables de tout ce qui touche à la sphère communale concernant Saint Pierre de Chandieu, je prendrai 2 exemples :

Régulièrement, la fiscalité locale est pointée du doigt dans la presse, sur Internet, etc... mais la réalité est qu'à Saint Pierre de Chandieu, les taux locaux sont restés inchangés en 2016 et cela, pour la 20^{ème} année consécutive ! L'augmentation de votre feuille d'impôts n'est donc pas du fait de la commune mais du gouvernement, qui augmente chaque année le montant de la base de cet impôt !

À Saint Pierre de Chandieu, les habitants bénéficient d'équipements et de services modernes, fonctionnels et efficaces. Mais qui s'interroge sur la difficulté de maintenir ces équipements et ces services, alors que nos ressources diminuent depuis plusieurs années, faute de dotations de l'Etat ? Qui est prêt à payer encore plus d'impôts pour améliorer un bâtiment public, pour étendre des ouvertures de services, pour bénéficier de nouveaux équipements ?

En 2017, votre municipalité abordera la seconde partie d'un mandat consacré avant tout à votre bien être, à votre cadre de vie et à la commune que vos enfants voudront toujours habiter. Elle abordera cette nouvelle étape dans le respect des engagements pris en 2014 et avec plus que jamais l'ambition de vous servir ! ■

Bonne et heureuse année 2017



Votre Maire,
Raphaël Ibanez,



Depuis le 3 septembre 2016, retirez ou déposez vos colis et lettres recommandées à La Poste Agence Communale (entrée mairie) :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h
- Mardi, Jeudi et Samedi de 9h à 11h



Votre nouvelle rubrique « Courrier des lecteurs »

À compter du prochain numéro de l'Accent sur l'Actu, une nouvelle rubrique intitulée « **Courrier des lecteurs** » vous sera proposée. Vos questions nous intéressent et nous nous ferons un plaisir d'y répondre dans nos colonnes.

Adressez vos courriers par mail à l'adresse suivante :

courrier@mairie-stpierredechandieu.com

ou en les déposant dans la boîte aux lettres de la mairie.

Horaires d'ouverture :

- Lundi •
14h30 à 18h00
- Mardi au vendredi •
9h00 à 12h00
et 14h30 à 18h00
- Samedi •
9h00 à 12h00



Hôtel de Ville

5-7 rue Émile Vernay

☎ 04 72 48 09 99

@ mairie@mairie-stpierredechandieu.com

🌐 www.mairie-stpierredechandieu.com

f Mairie de Saint Pierre de Chandieu Page Officielle

Questions au Maire Raphaël Ibanez



Notre commune est sur les bons rails !

Travaux, sécurité, budget, animations : Raphaël Ibanez fait le point sur les grands sujets qui ont marqué l'actualité de l'automne et de l'hiver à Saint Pierre de Chandieu. Plus que jamais, la commune se veut ambitieuse et engagée en faveur des habitants.

Avant tout, Monsieur le Maire, que retenir-vous de l'année qui vient de s'écouler ?

Cette année 2016 a été profondément marquée par la menace terroriste qui contraint nos forces de l'ordre et de sécurité à une vigilance sans pareille. C'est à elles que je pense, car elles sont mobilisées jour et nuit pour assurer la sécurité des Français.

Cette menace oblige également chacune et chacun d'entre nous à se préparer et à savoir faire face. L'année 2016 a donc été marquée selon moi, par une profonde évolution de notre société, confrontée à la peur mais qui ne veut pas pour autant renoncer à l'espoir.

Justement, la sécurité a été au cœur de votre action, en tant que Maire quel bilan dressez-vous des actions locales ?

À l'automne 2016, la commune de Saint Pierre de Chandieu, comme d'autres à l'Est de Lyon, a connu une recrudescence des cambriolages. Parce que la sécurité est la première des libertés, l'équipe municipale s'est particulièrement mobilisée.



Ainsi, le dispositif de "Participation Citoyenne" a été renforcé et nous pouvons compter sur un réseau de vigilance, d'information et d'échanges entre les administrés et les forces de l'ordre. Nous avons également obtenu l'autorisation d'installer 2 équipements de vidéoprotection aux extrémités du chemin du Compagnon. Ils nous permettront d'améliorer la surveillance du territoire et de faciliter l'identification des auteurs de délits. Cette opération a été menée conjointement avec la Gendarmerie nationale.

2016 a également été une année importante en matière de travaux communaux. Tout le programme a-t-il été réalisé ?

Effectivement, 2016 nous a permis de poursuivre ou de terminer un important programme de travaux, que ce soit en matière d'équipements publics, de voirie ou d'assainissement. Je citerai pour mémoire, le gymnase, les tennis couverts, le restaurant scolaire, les chemins des Crêtes, des Oranges, de Rajat, de Satolas, de Mure, etc...



Nous avons également engagé sur la fin d'année, la phase finale de construction du local festif attendu par tous nos bénévoles associatifs. Les travaux vont débuter très prochainement, à proximité de l'ancienne mairie. Ce local s'inscrit également dans notre projet « Cœur du village », visant à revaloriser le centre, avec la construction de la Maison médicale et la requalification des voiries et des espaces publics.

Autant de beaux projets qui vont nous accompagner tout au long de l'année 2017 et pour lesquels nous allons mobiliser des crédits de la Région.



Puisque vous évoquez les aspects financiers du programme municipal et alors que le budget primitif 2017 sera voté dans quelques semaines, comment vont les finances communales ?

Elles se portent très bien !

Notre taux d'endettement reste très bas, l'un des plus bas du département, même avec l'acquisition du domaine de Rajat en fin d'année. Nous avons également bénéficié d'un très bon taux de réalisation sur 2016, ce qui va nous permettre de présenter un budget ambitieux et raisonné. D'ailleurs, j'invite massivement les Saint Pierrards à assister au Débat d'Orientations Budgétaires et au vote du Budget Primitif qui auront lieu en Conseil Municipal, car au-delà d'un moment important de la vie démocratique, c'est l'occasion de se faire un avis objectif face aux rumeurs colportées par une certaine opposition.

Saint Pierre de Chandieu est réputé pour sa vie associative et festive. Cette fin d'année 2016 a-t-elle répondu à vos attentes ?

Saint Pierre de Chandieu est riche de sa vie associative et nous la soutenons sans réserve. Ainsi, en partenariat avec ses bénévoles, nous avons récemment élu notre Reine du Carnaval et ses 2 dauphines.

En mars prochain, nous célébrerons le 49^{ème} Carnaval qui sera placé sous le thème des « comptines ». C'est un des plus importants événements festifs de la région, pour lequel le Comité des Fêtes et la commune sont d'ores et déjà mobilisés. Nous avons l'ambition de proposer des événements festifs de qualité et qui nous rassemblent. C'était notamment le cas de la première fête d'Halloween et du Beaujolais nouveau. Le marché de Noël a confirmé son succès, le Téléthon a mobilisé la générosité des habitants et le réveillon de la Saint Sylvestre a permis de clore l'année dans une ambiance de fête.

Cette fin d'année 2016 a pleinement répondu à nos attentes et nous poursuivrons dans cette dynamique en 2017 pour que les habitants aient encore plus de plaisir à se retrouver ! ■





Au lendemain de l'attentat de Berlin, Raphaël Ibanez a tenu à exprimer sa compassion envers nos amis allemands et a écrit à Thomas Schäuble, maire de Lauchringen

Lettre de Raphaël Ibanez :

Monsieur le Maire, cher collègue,

Ce lundi 19 décembre 2016, j'ai été frappé de stupeur en apprenant le terrible attentat qui venait de se produire à Berlin, faisant de nombreuses victimes parmi la population civile qui profitait d'un rassemblement festif et familial.

Au nom du Conseil municipal et de toute la population de Saint Pierre de Chandieu, je tiens à vous exprimer mes sentiments de profonde tristesse et de compassion envers tout le peuple allemand. Cette attaque, lâche et brutale qui rappelle le drame insoutenable de Nice en juillet 2016,

ne doit pas affaiblir notre détermination à lutter contre le terrorisme, en Europe et dans le Monde.

Croyez bien Monsieur le Maire et cher collègue, que nous sommes plus que jamais solidaires du peuple allemand et que les liens d'amitié et de solidarité qui unissent nos deux communes, sortiront encore renforcés par cet épouvantable drame.

Vous redisant encore une fois, toute ma tristesse, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments amicaux.

Raphaël Ibanez

Réponse de Thomas Schäuble :

Cher Raphaël,

Grand merci pour ta lettre et la compassion. Je vais présenter ton courrier lors de la prochaine séance du conseil municipal. Le contenu de ta lettre est une expression de notre solidarité amicale et de notre estime mutuelle.

Je te remercie ainsi que le conseil municipal et toute la population de Saint Pierre de Chandieu. Les événements de Berlin montrent qu'aucun pays n'est préparé à endurer de tels actes de terrorisme brutaux et affreux. Ainsi, c'est d'autant plus important que toutes les administrations de recherche collaborent étroitement et en confiance pour déjouer des attentats terroristes.

Maintenant, je n'espère pas que les forces d'extrême droite, par de telles actions, reçoivent plus de considération et avec cela plus de voix aux prochaines élections du Bundestag en septembre 2017.

L'ensemble des efforts nationaux dans beaucoup de pays européens me font du souci, puisque l'histoire nous a déjà montré ce que peuvent causer les idées nationalistes. J'ai dit lors de mes vœux de Noël dans le bulletin municipal, les mots mettant en garde et ai appelé à la vigilance.

Je te souhaite ainsi qu'au conseil municipal et à tous les citoyens et citoyennes un bon Nouvel An. Avant tout la santé et le bonheur nécessaires dont on a simplement besoin dans la vie.

Je me réjouis déjà aujourd'hui pour notre fête d'anniversaire à Lauchringen en mai prochain avec toi ainsi qu'avec tous les amis de Saint Pierre de Chandieu.

Cordiales salutations.

Thomas Schäuble



Le domaine de Rajat appartient désormais à tous les Saint Pierrards !

Au terme de près de 10 mois de négociations, la signature de l'acte notarié puis l'autorisation donnée par le Conseil municipal de contracter un emprunt en partie destiné à financer cette acquisition immobilière, marquent les dernières étapes du retour du domaine de Rajat dans le patrimoine communal.

Désormais propriété de tous les habitants, cet ensemble immobilier va faire l'objet d'une « Convention d'Occupation du Domaine Public » afin d'en assurer la pérennité économique et la rentabilité.

« Notre objectif est que le domaine de Rajat continue de bénéficier à toute la population : le parc et les espaces naturels environnants pour les promenades, le pavillon d'été pour les fêtes familiales, etc. » commente Raphaël Ibanez.

Le cadre exceptionnel, l'architecture du château et ses capacités d'accueil, sa proximité avec l'aéroport de Saint Exupéry et la métropole de Lyon, pourront en faire un lieu idéal pour des manifestations de standing, des séminaires d'entreprises ou de la restauration haut de gamme. « Nous ne négligerons aucune piste pour valoriser ce patrimoine Saint Pierrard et pour en faire un lieu réputé dans la région », explique le Maire.

Le rachat du domaine de Rajat en quelques dates :

- En 2015, la CCEL a évoqué l'hypothèse de racheter ce bien en vue d'y installer les services de la communauté de communes.
- Pendant le 1^{er} trimestre 2016, cette hypothèse a été abandonnée. Dans le même temps, Raphaël Ibanez avait indiqué que si la CCEL n'était pas acquéreur de ce bien, il solliciterait l'autorisation du Conseil municipal de Saint Pierre de Chandieu, afin de faire une proposition de rachat.
- Cette autorisation lui a été donnée en séance du Conseil municipal du 13 avril 2016. Alors que le bien était mis en vente au prix de 3,3 millions d'euros, le Maire a fait une offre à 2,6 millions d'euros et cette dernière a été acceptée à l'unanimité par le Syndicat Intercommunal de Rajat.
- Le 6 juillet 2016, le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'acte d'achat.
- L'acte notarié a été signé le 7 décembre 2016.
- Le Conseil municipal a autorisé le recours à un emprunt de 3 millions d'euros qui permettra de couvrir le rachat, les frais annexes et l'achat d'un nouvel équipement de chauffage plus économique.





Vraies infos et fausses rumeurs autour de Rajat

Durant toute la procédure d'acquisition de ce patrimoine immobilier, l'équipe municipale a dû rappeler quelques vraies informations et dénoncer certaines rumeurs. Petits rappels :

1 La municipalité de Saint Pierre de Chandieu n'avait pas budgétisé l'achat de Rajat.

VRAI Cette transaction immobilière ne figurait pas au budget primitif de la commune pour la simple et bonne raison qu'au moment même où elle construisait son budget 2016, ce bien était en négociation avec la CCEL.

2 La municipalité n'avait pas la capacité financière d'acheter ce bien.

FAUX Grâce à son très bas niveau d'endettement (l'un des plus bas du département), la commune est en parfaite capacité financière de recourir à un emprunt, sans pénaliser les finances publiques.

3 La municipalité a racheté ce bien pour 3 millions d'euros.

FAUX Le domaine de Rajat a été acheté pour un montant de 2,6 millions d'euros, comme en atteste l'extrait de l'acte notarié que nous publions ci-contre.

4 La municipalité a pourtant emprunté 3 millions d'euros.

VRAI Cet emprunt d'un taux de 1,02% couvrira non seulement le rachat de l'ensemble immobilier, mais également les frais de notaire et ceux de la SAFER qui a géré la transaction. Cet emprunt permettra en outre de financer l'installation d'un nouvel équipement de chauffage.

5 La municipalité aurait dû réunir la commission Finances.

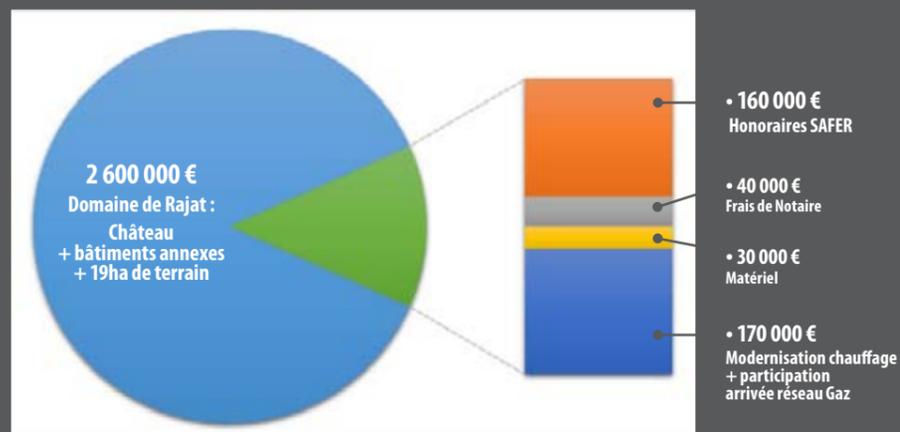
FAUX Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et des délégations accordées par le Conseil municipal au Maire en début de mandat, la réunion de cette commission n'était pas nécessaire.

6 Les impôts locaux vont augmenter à Saint Pierre de Chandieu.

FAUX Cet emprunt de 3 millions d'euros et d'une durée de 227 mois, coûtera 164.825€ par an à la commune, soit 35€ par habitant ! Il n'y a donc aucune raison d'augmenter les taux communaux d'imposition qui sont inchangés depuis 20 ans. Ainsi, la commune se dote d'un atout patrimonial majeur qui profitera à tous les Saint Pierrards sans que cela modifie leur feuille d'impôts. ■

? Pourquoi un emprunt de 3 000 000 € alors que le château n'a coûté "que" 2 600 000 € ?

Tout comme l'achat d'un bien immobilier par un particulier, à la valeur initiale s'ajoutent des frais annexes comme les frais de notaire et de gestion, mais également un budget pour la modernisation de certains équipements comme celui du chauffage. Voilà pourquoi il y a un écart de 400 000 € entre le prix du bien et le montant de l'emprunt.



Isabelle SCHIBLER-JACQUET – Pierre STAGNARA
Notaires Associés
Gwénaële BUSSON-MILOSSI
Notaire



ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Isabelle SCHIBLER-JACQUET Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Isabelle SCHIBLER-JACQUET et Pierre STAGNARA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (Rhône), 23 place Charles de Gaulle, le 7 décembre 2016 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU DOMAINE DE RAJAT, collectivité territoriale dont le siège est à SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (69780) 21 chemin de Rajat

Au profit de :

La COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU, Autre collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de Rhône, dont l'adresse est à SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (69780), rue Emile Vernay identifiée au SIREN sous le numéro 216 902 890.

Qualités acquises :

La COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU acquiert la pleine propriété.

Du bien ci-après désigné

DESIGNATION

A SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (RHONE) 69780 Château de Rajat
A HEYRIEUX (ISERE) 39540 Rajat - Chemin de Rajat
Un domaine comprenant
- d'un château époque fin XIXème et début XXème composé :
- d'un sous-sol avec cuisines et diverses salles à rénover,
- d'un premier niveau aménagé pour les réceptions composé de trois salles de restaurant, terrasse couverte par une verrière,
- d'un deuxième niveau avec salles de travail destinées à l'accueil des séminaires,
- d'un troisième niveau avec deux salles de travail, autres locaux à rénover
- d'un pavillon d'été,
- d'un centre de loisirs comprenant une partie destinée à l'hébergement et installée dans les communs du château,
- d'une maison dite « maison du directeur » sur deux niveaux composée de deux appartements, bureaux et caves
- d'une maison dite « maison du gardien » sur deux niveaux avec garages,
- grange haute et grange,
- parking clos d'une capacité de 150 places,
- parc aménagé et clos
- prés et bois

Total surface : 13 ha 74 a 41 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature
Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le BIEN est entièrement libre de location ou occupation et embêtements quelconques.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix de DEUX MILLIONS SIX CENT MILLE EUROS (2 600 000,00 EUR)

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (Rhône)
LE 7 décembre 2016



Bientôt une maison médicale !

Bien que riche de praticiens compétents et dévoués, la commune de Saint Pierre de Chandieu n'échappe pas aux problèmes de présence médicale et paramédicale en milieu rural. Pour y faire face, elle a élaboré en partenariat avec les professionnels de santé de la commune et un bailleur social, la SEMCODA, une solution particulièrement avantageuse.

« Nous avons à Saint Pierre de Chandieu, la chance de compter sur des professionnels de santé particulièrement dévoués et compétents et nous voulons leur donner les meilleures conditions d'accueil et de traitement de leurs patients ! » En ouvrant ainsi mardi 13 décembre 2016 la réunion publique de présentation de la future Maison médicale, Raphaël Ibanez a posé les bases d'un projet qui va véritablement donner à notre commune **les moyens de conserver son attractivité** auprès des habitants.

Face à la désertification médicale qui concentre les pôles de soins généralistes ou spécialisés dans les métropoles, les communes rurales ont de plus en plus de mal à attirer des praticiens.

C'est pourquoi le projet de Maison médicale inscrit dans le plan de mandat 2014-2020 restait **une priorité de l'action municipale**.

Dès 2014, la Mairie de Saint Pierre de Chandieu s'est engagée dans la recherche d'un bien immobilier répondant à son cahier des charges et avec l'objectif de concentrer en un lieu unique, proche du centre du village, les activités médicales, paramédicales et pharmaceutiques. Rapidement, un bien immobilier situé à l'angle de la rue Émile Vernay et de la rue du Stade s'est imposé car son emprise foncière correspondait pleinement aux besoins du projet.

« Nous avons bénéficié de l'expertise de la CCEL pour réussir cette négociation et dans le même temps pour assurer la pérennité économique du projet », souligne Raphaël Ibanez. En effet, la construction de **cette future Maison médicale ne coûtera pas un seul centime aux habitants (voir encadré ci-dessous) !** ■

Une aide appréciée de la SEMCODA

Partenaire naturel des collectivités et bailleur social réputé, c'est la SEMCODA qui aura la charge de construire et de gérer la maison médicale ainsi que les logements qui seront réalisés en complément de ce nouveau pôle de services.

« La commune n'a engagé aucune dépense dans ce dossier car c'est la SEMCODA qui est maître d'œuvre de la future maison médicale et qui en financera l'intégralité », précise Raphaël Ibanez.

Ainsi, pour équilibrer cette opération et louer les locaux professionnels aux praticiens de santé à des tarifs raisonnables, le bailleur social va réaliser un programme de construction de **16 logements**. « Ce sont des logements de type 2, 3 et 4 qui sont actuellement très demandés dans la commune », indique le Maire.



La maison médicale en quelques chiffres

- 1 pharmacie de 250m²
- 15 cabinets médicaux et paramédicaux
- 16 appartements
- 2 étages seulement
- 2 stationnements par appartement en sous-sol

Une maison médicale au cœur du village

Au-delà de cette réalisation attendue par tous les habitants, la municipalité a engagé un véritable travail de fond, destiné à revitaliser le cœur du village. « De la place de l'église à la mairie, de la maison médicale au local associatif, nous voulons redonner toute sa place à la vie locale », explique Raphaël Ibanez.

D'ailleurs, ce projet fera l'objet d'un dossier complet dans le prochain magazine « L'accent sur l'Actu » ...

De fait, cette maison médicale s'inscrit dans ce que les urbanistes appellent « **une centralité** » ; au carrefour d'Heyrieux, de Mions et des communes de la CCEL, Saint Pierre de Chandieu affirme plus que jamais sa volonté de consolider un village où il fait bon vivre.



Modes doux chemin du Cros Cassier

Ce projet répond à une demande de nombreux habitants de ce secteur souhaitant des mesures en vue d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes qui empruntent quotidiennement le chemin du Cros Cassier, notamment pour se rendre au collège.

Soucieuse d'apporter une réponse efficace à leurs attentes, la commune a donc poursuivi ces travaux de création de **modes doux de circulation**. « *Ce chantier est la poursuite d'une première tranche entre Toussieu et le collège qui avait été réalisée en 2015* », souligne Raphaël Ibanez.

Cette 2^{ème} tranche a démarré début novembre en partenariat avec la CCEL et les travaux devraient durer 10 à 12 semaines. Enfin, la 3^{ème} tranche bouclera au printemps prochain, la liaison entre le « Jardin de Colette » et le collège Charles de Gaulle. ■

? Qu'est-ce qu'un mode doux ?

La terminologie « **modes doux** » est la première à être apparue en France. Elle entre dans une approche caractérisant le vélo et la marche à pied (*mais aussi les rollers, les trottinettes...*) par opposition aux modes motorisés.

L'adoption des modes de transports doux comporte de nombreux avantages : ils contribuent à la **réduction de la pollution de l'air** et à la **lutte contre le réchauffement climatique** et permettent de se maintenir en bonne santé physique en pratiquant régulièrement de l'exercice. **De plus, vélo et marche ne sont pas consommateur d'énergie autre qu'humaine.**



Une réunion avec les habitants avait été organisée



C'était lundi 24 octobre 2016 à 18h30 que les habitants de Grange Haute, du Cros Cassier et du chemin du Cros Cassier avaient pu découvrir dans la salle du Conseil Municipal le détail du planning et des opérations qui sont conduites.





PN11 : la journée de 40 heures !

À l'heure où chacun s'apprêtait à profiter d'un long week-end de Toussaint, plusieurs dizaines d'agents SNCF et d'ingénieurs étaient à pied d'œuvre au Passage à Niveau N°11 (PN11) pour relever un incroyable défi : installer rien de moins qu'un pont sous la voie ferrée et rétablir le trafic, le tout en moins de 40 heures !

Le Passage à Niveau N°11 constitue pour la SNCF et pour les usagers de la départementale 147 reliant Saint Pierre de Chandieu à Saint Bonnet de Mure), un point noir préoccupant, **source d'accidents et de difficultés de circulation.**

Après de minutieuses études techniques et géologiques, les services de la SNCF et grâce au financement du Département du Nouveau Rhône, ont réalisé la double prouesse technique de construire un pont et de le faire « glisser » **sous la voie ferrée**. Pour cela, ils ont profité du week-end de la Toussaint et d'une accalmie sur le réseau ferré régional, pour installer l'ouvrage et rétablir la circulation des trains en moins de 40h.



Tout a commencé dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 octobre après le passage du dernier train. Les cheminots se sont attachés à couper des tronçons de voies, tandis que les engins de terrassement s'affairaient. En contrebas, un pont de **plusieurs centaines de tonnes** attendait patiemment, posé sur d'énormes vérins.

« C'est une opération extrêmement complexe car nous devons associer plusieurs techniques d'ingénierie dans un laps de temps très court », confiait Frédéric Charvet, chargé des relations institutionnelles au sein de la direction régionale SNCF. De fait, sur le chantier, le personnel était très concentré pour mener à bien toutes les opérations.

Au rythme de **quelques centimètres par minute**, les ingénieurs et les techniciens ont réussi à faire glisser le pont jusqu'à son emplacement exact, puis les cheminots ont reconstitué la voie et son remblai. Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, la plupart des travaux étaient achevés et la voie ferrée a été restituée à la circulation des trains dans les délais impartis.

Pour sa part, Raphaël Ibanez qui s'est déplacé sur le chantier à plusieurs reprises, n'a pas caché son admiration : « Bien que ce type de chantier d'ingénierie et les techniques auxquelles il fait appel soient devenus assez courants, c'est un exploit technique absolument remarquable. Au-delà, c'est un très important travail réalisé pour la sécurité des usagers de la RD147 et pour les passagers du réseau ferré. » ■

À noter que l'aménagement de la voirie de desserte se poursuivra jusqu'en juin 2018 avant d'être ouverte à la circulation.





Élections des nouveaux Conseillers Municipaux Enfants

Ce conseil est composé d'élèves de CM1 et de CM2. Comme chaque année, les anciens CM2 ayant pris le chemin du collège ne siègent plus, une partie du Conseil Municipal des Enfants est donc renouvelée.

Dans cette optique, fin septembre les élèves des trois classes de CM1 accompagnés de leurs enseignants ont été reçus par Raphaël Ibanez, maire, et Danielle Nicolier, première adjointe en charge de l'Éducation, afin de leur expliquer le rôle d'un conseiller municipal, le fonctionnement de la mairie, comment se conçoivent les différents projets tels que la construction du nouveau gymnase, les logements sociaux, etc et comment ils se financent. **Le rôle du conseiller municipal enfant** leur a été également expliqué afin qu'ils sachent comment l'appréhender.

Pour terminer, ils ont visité les locaux de la mairie, le bureau du maire...

Pour préparer leur élection, ils ont reçu un dossier d'inscription et à la date de clôture le 12 octobre, **31 candidatures** ont été enregistrées, un chiffre important démontrant l'intérêt que portent les enfants à ce scrutin.

Chaque candidat a fait une **campagne électorale** au sein de l'école par le biais d'affiches où il se présentait, faisait part de ses idées et de ses souhaits pour étayer sa candidature.



On a pu relever de **nombreuses propositions** parmi lesquelles des pistes cyclables, des trottoirs, des poubelles plus nombreuses, une meilleure sécurité avec plus de caméras, une maison de retraite, des cours de secourisme, ce qui démontre une dimension citoyenne, sociale et tournée vers les autres mais aussi d'autres plus ludiques avec un skate park, des aires de jeux pour les enfants, etc.

Quelques idées plus originales étaient évoquées telles qu'un jardin collectif, un grand compost pour le recyclage des déchets, un parcours de santé dans le parc de Rajat, une association pour rapprocher les enfants et les seniors, des cartes de Noël pour les personnes âgées.

Le 14 octobre a été le grand jour pour tous les candidats, **16 seulement** pouvaient prétendre à être élus sur les 31 inscrits.

Les élections se sont tenues cette année dans la salle des maîtres de l'école élémentaire et tous les élèves du CP au CM2 ont pu participer. **Chaque classe est venue voter** accompagnée de son institutrice(teur). Cette démarche a fait l'objet d'un cours en classe où chaque élève s'est vu

expliquer les motifs et les modalités d'un scrutin : choix des bulletins, prise d'une enveloppe, passage dans l'isoloir, mise de l'enveloppe dans l'urne et signature dans le cahier d'émargement. Chaque élève s'est acquitté de cette tâche avec sérieux.

Les deux bureaux de vote installés ont été tenus par des conseillers municipaux de CM2, accompagnés par des élus du conseil municipal de la commune. Le résultat du dépouillement a fait apparaître le nom des 16 nouveaux élus, **8 garçons et 8 filles** et les résultats ont été affichés sur le panneau de l'école.

Le 4 novembre, les conseillers ont été reçus et installés par leurs aînés pour le premier Conseil Municipal de leur mandat de deux ans, en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs élus. Il leur a été remis une écharpe tricolore.

Une année de travail se profile devant eux où ils pourront étudier plusieurs dossiers, participer aux diverses manifestations de la Municipalité et s'ils le souhaitent, assister aux mariages...

C'est une expérience enrichissante qu'ils vont vivre au cours de ces deux années. Ils pourront échanger entre eux et apporter leurs idées sur des sujets concernant les enfants et les habitants du village. Ils vont découvrir comment fonctionne une municipalité et qui sait, peut-être cela leur donnera des idées pour représenter leurs concitoyens quand ils seront devenus adultes et prendre la relève de leurs prédécesseurs. ■

CM²



Clara CHARDONNET Maélis DEBUYZER Romain FEYDEL Tom GALLEGRO Marion GENTAZ Léa JOURNAL



Méline PROST Lilian SIEGER Fanny STORZ Stella VARGIU Sarah VENET

CM²



Julien AVRIL Camille BOSSY Léandre CASTALDI Lucie CERBELAUD Adam CHERAITIA Samuel CLÉMENT Floriane DUBOSCLARD Loan FRADIQUE



Cassie FRIBOULET Loane GUILLEMARD Ivann LHUILIER Clément MEYER Éva MIALANE Lilou PORRY Esteban SIBAUD Maxime VERNE



Conseil Municipal Seniors

Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation du Maire et ont participé à la séance du Conseil Municipal Seniors du vendredi 25 novembre.

L'ordre du jour prévoyait de faire le point sur différents projets en cours et à venir.

Les seniors vous proposent leur compte-rendu :

• Sécurité

La période des fêtes est propice aux cambriolages et différentes mesures ont été développées ; **augmentation des effectifs de la Gendarmerie et installation de vidéosurveillance** permettant une analyse plus fine des images (*occupants, plaques minéralogiques...*).

Les **lieux d'implantations de ces caméras** sont décidés en collaboration avec la Gendarmerie. La Participation Citoyenne pourrait être doublée et un appel à volontaires est lancé. Le contrôle de camions qui traversent le village reste un problème. Les moyens existent, mais l'autorisation de les utiliser se fait attendre et il faut toutefois distinguer « desserte » et « transit ».

• Logements

Les travaux concernant **6 appartements** avenue Amédée Ronin seront achevés en 2018. Ces logements seront en location et confiés à un bailleur social. Accessibles aux personnes en situation de handicap, ils seront dotés de technologie de domotique. Des travaux de voirie sont également prévus.

Le Cadran s'agrandit de **27 logements locatifs**. Ce "Cadran 2" sera composé de pavillons avec jardin.

• Restaurant scolaire

L'insonorisation du restaurant scolaire est une véritable réussite et ajoute un élément de confort appréciable pour les enfants et le personnel. Compte tenu de sa fréquentation, **une salle supplémentaire** de 90 places permettant d'accueillir les enfants de maternelle sera construite ainsi qu'une salle multifonctions. L'isolation du "bâtiment A" de l'école se fera dans le même temps.

• Travaux divers

Au sujet des travaux engagés par la commune, le Maire rappelle la politique dans ce domaine ; **les travaux ne sont effectués que lorsque le budget nécessaire est disponible.**

D'importants travaux de voirie sont réalisés : « la petite Venise » qui parlera aux plus anciens, les hauts de Rajat et le chemin de Mure.

Sont ensuite abordés les « modes doux » pour l'accès au collège depuis le Cros Cassier et Grange Haute.

Le PN11 et les travaux engagés par la SNCF se poursuivent également.

• Maison médicale

La maison médicale sera située à l'angle de la place Charles de Gaulle et de l'avenue du Stade. Outre les locaux des médecins, pharmaciens et personnels paramédicaux, la construction comptera **16 appartements** aux 1^{er} et 2^{ème} étages, **certain en location et d'autres en vente**. Un parking souterrain collectif sera créé et l'aménagement de la rue piétonne est étudié. Dans cette opération, la commune prend en charge **uniquement la voirie et les réseaux**. L'attribution des logements sera proposée **en priorité aux habitants de Saint Pierre de Chandieu**.

• Culture

Pour terminer cette réunion, Cecile Carretti présente le **projet d'une exposition de photos** après la découverte d'une grande quantité de cartes postales dans les archives. Alain Vial sollicité, a accepté de coordonner le projet. Des moyens matériels seront mis à leur disposition. Les personnes « *Mémoires du village* » sont invitées à se manifester pour participer à ce projet. Les journées du patrimoine 2017 pourraient servir de cadre à cette initiative. ■



Réédition du livre « Saint Pierre et son passé »

Il était impossible, depuis bien longtemps, de se procurer ce livre édité en 1986 car il avait été très vite épuisé. Pour cette raison et parce que nous avons la chance pour une petite commune d'avoir un ouvrage consacré à son histoire, il nous a semblé important d'envisager sa réédition afin que chaque Saint Pierrard puisse découvrir la richesse de son patrimoine.

Ce livre était construit autour de deux grandes parties, co-écrites l'une par le Docteur Jacques Saunier et l'autre par Maître Jean-Luc Durand.

Chacun avec sa plume avait retracé le passé de Saint Pierre de Chandieu. Une histoire riche puisqu'elle remonte à **l'an 970**, date à laquelle fut donné son nom au village.

On y découvre également que les Seigneurs de Chandieu jouèrent un rôle important dans l'histoire de la Savoie, du Dauphiné et même de la France.

Au fil des pages, nous traversons les siècles avec les guerres et les conquêtes intimement liées à l'histoire de France.

Nous avons souhaité compléter cette réédition avec une troisième partie retraçant les **30 dernières années** de la vie de notre village et pour ce faire, nous en avons confié naturellement l'écriture à Jean-Luc Durand.

Pour financer ce projet, la municipalité a sollicité **des mécènes*** et nous les remercions chaleureusement d'avoir été partie prenante dans ce projet qui nous tenait à cœur.

Pour l'obtenir, il vous suffit de venir retirer votre exemplaire en mairie grâce au coupon en dernière page de cette revue.



Grâce à leurs dons, l'intégralité des frais inhérents à cette publication ont été couverts.

Ce livre a été tiré à **3000 exemplaires** et nous souhaitons aujourd'hui en offrir un exemplaire à chaque foyer de Saint Pierre de Chandieu. ■

*Les entreprises mécènes :

BEAUFRERE TP / BTP CHARVET / BOUYGUES ÉNERGIES & SERVICES /
CABINET CASSASSOLLES / CABINET MERLIN / MOULIN TP / RTS / SEEM / STRACCHI / VEOLIA



Décidément, l'opposition « Rassemblement pour Saint Pierre » ne recule devant rien pour dénigrer l'action municipale. Ainsi, lors du conseil municipal du 23 novembre où était voté le règlement d'utilisation des véhicules de fonction, cette dernière n'a pas hésité à diffamer les agents et les élus. Nous en avons pris acte... Nous avons désormais l'habitude de ces déclarations hasardeuses, des exercices pseudo intellectuels et de la vision « populiste » d'une opposition qui déforme les faits ou les transforme pour se faire valoir. Nous en avons eu d'ailleurs un exemple lors du conseil municipal du 15 décembre et la délibération relative au rachat du domaine de Rajat. Ce qui reste inacceptable en revanche, c'est l'absence effarante de courage politique de cette même opposition. Elle ne dit pas « oui ». Elle ne dit pas « non ». Elle s'abstient sur la plupart des dossiers importants pour la commune. Et tant pis pour les électeurs qui ont fait confiance à cette liste « un pied dedans, un pied dehors » ! Au moment où nous abordons avec confiance et enthousiasme une nouvelle année de mandat, nous réaffirmons clairement nos choix et nous les assumons :

OUI pour un village qui continue de se développer tout en préservant son cadre de vie. OUI à une économie dynamique, source d'emplois et de richesses. OUI à de nouveaux services et à de nouveaux équipements. OUI à la maîtrise des finances publiques.

NON aux augmentations d'impôts. NON à la privatisation du patrimoine culturel ou historique de la commune.

Ce seront les grands principes qui nous guideront à travers l'élaboration du prochain budget municipal et chacun pourra voir que la commune reste très bien gérée aujourd'hui comme hier et comme demain. Chacun pourra se rendre compte que les taux des impôts locaux n'augmenteront pas pour la 20e année consécutive et que nous continuons pourtant d'investir pour les Saint Pierrards et pour nos enfants !

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017 !



L'équipe "Rassemblement pour Saint Pierre" vous présente ses meilleurs vœux pour 2017. A tous, anciens ou nouveaux Saint-Pierrards, nous souhaitons une très belle année : la santé, la réussite dans vos projets et beaucoup de bonheur. Dans cette période difficile, nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui souffrent.

Pour l'avenir de notre village, nous espérons que cette année 2017 apportera des solutions concrètes pour rentabiliser l'acquisition du Domaine de Rajat en particulier le Château : presque 3 300 000 euros au final (achat 2,6 M d'€ + mobilier + frais notaire, SAFER + intérêts d'emprunt...).

Notre commune s'endette pour 19 ans, c'est un tournant majeur dans la gestion municipale en cette période de baisse des aides de l'Etat. Nous l'avons dit et écrit, notre préférence allait à l'achat du Domaine par la CCEL, ce qui nous aurait donné l'accès au parc sans les inconvénients financiers et de gestion pour notre petite commune.

Selon notre habitude, nous continuerons de défendre vos intérêts en 2017 malgré de fortes oppositions. Merci pour vos soutiens qui nous confortent à poursuivre notre action. Nous sommes toujours à votre écoute : www.veroniquemurillo.fr

Véronique MURILLO, Damien MONTAGNE, Christine PONCET, Nelly DURAND



Nous vous présentons, au nom de toute l'équipe de « Passionnement Saint Pierre de Chandieu », tous nos vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle puisse vous apporter beaucoup de petits et de grands bonheurs, et par-dessus tout, une très bonne santé ! Nous avons une pensée toute particulière pour les personnes âgées de notre commune, qui doivent trouver du réconfort dans chacun des petits gestes d'aide ou de sympathie, que nous pouvons leur prodiguer au quotidien : un sourire, une entraide entre voisins...

Nous serons à vos côtés, avec Laurent WAUQUIEZ, Paul VIDAL, ainsi que la majorité du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes et Georges FENECH, notre député, pour vous soutenir dans la réalisation de vos projets, toujours à l'écoute de vos idées et sensibles à vos initiatives, avec des valeurs qui sont chères à notre cœur : celles du travail et du mérite, en ayant toujours à l'esprit la défense de la ruralité et le retour à l'exemplarité des élus.

Une année importante nous attend, qui engagera l'avenir de notre pays. Nous comptons sur votre mobilisation pour ancrer notre commune dans la grande dynamique qui redressera la France et assurera à nos enfants un avenir serein et plein d'espoirs.

Chantal PALME et Cédric TROLLIET

16 septembre 2016 au 31 décembre 2016



NAISSANCES

NOM	Prénoms	Date de naissance
JOURDAN	Théo	16 septembre
BÉRARD	Anicet Marius	17 septembre
LACHANAT	Célestine Marie Jeanne	22 septembre
LACHANAT	Sidonie Léontine Anthelmine	22 septembre
LEBSIR	Abdelkarim Djawad	12 octobre
VIVIAND	Johan Rémi Nicolas	14 octobre
JACQUIER	Alec Georges Pierre	28 octobre
DIEULOT	Lucas Jules	9 novembre
KOUVAHEY	Maéline Yidfan Jade	29 novembre
OCANA	Théo	24 décembre
DA CUNHA	Tiago	27 décembre

MARIAGES

- Cyril Christian Frédéric TRIJASSON
Et Elisabeth Jeanne Madeleine CLÉMENCEAU
le 24 septembre
- Joanny Claude Yvan BOULUD
Et Rabia Faïrouz YAHYAOU
le 24 septembre
- Raphaël Paul Michel GIBERT
Et Alice NOBILE
le 24 septembre
- Christopher Ghislain ALEGRIA
Et Candice Geneviève CHEVILLARD
le 15 octobre
- Xavier Charles Pierre LACHANAT
Et Céline Monique Jacqueline TROCCON
le 29 octobre

DÉCÈS

- | | | | |
|-----------------------|-----------------|---|----------------|
| Roger Maurice MARIÉ | le 16 septembre | Didier Jean MILLON | le 31 octobre |
| Denis KLASSEN | le 18 septembre | Ernest TEDESCO | le 24 novembre |
| Tonino SERRA | le 20 septembre | Monique Marguerite Marie CASSIN Veuve BOUCHET | le 27 novembre |
| Jean Marius BOBILLON | le 25 septembre | Yves PERRIN | le 03 décembre |
| Thérèse CHAMBEROD | le 25 septembre | Paul Henri FRAPPAT | le 09 décembre |
| Jacques Michel TACHON | le 03 octobre | Louise Paulette Sophie OULLION née VACHER | le 26 décembre |
| Marie LAGRAIN | le 09 octobre | | |
| Michel CORMORÈCHE | le 14 octobre | | |



Les faits marquants

Octobre 2016
Décembre 2016



De haut en bas et de gauche à droite :
Boîte aux lettres du Père Noël
Distribution des colis aux aînés
Crèche à la Chapelle Saint Thomas
Lâcher de lanternes
Marché de Noël
Repas de Noël au restaurant scolaire
Réunion publique Clos du Centre
Signature acte notarié du domaine de Rajat
Le Carnaval 49 se prépare

De haut en bas et de gauche à droite :
20^{ème} anniversaire du Jumelage
Les CM1 visitent la mairie
Halloween Party
Réunion publique modes doux
Réunion publique Mutuelle de Chandieu
Election de la reine du Carnaval 49
Dégustation du beaujolais nouveau
Expo Photo
Téléthon



VOTRE EXEMPLAIRE DU LIVRE
"Saint Pierre de Chandieu et son passé"
vous attend à l'accueil de la mairie

**SAINT PIERRE
DE CHANDIEU**
et son passé



par
Docteur Jacques-SAUNIER
et
Maître Jean-Luc DURAND

Édition 2016

**MAINTENANT
disponible**

Je souhaite retirer mon exemplaire :

(Un exemplaire par foyer uniquement. Bon à remettre à l'accueil de la mairie)

Bon pour un exemplaire du livre "Saint Pierre de Chandieu et son passé" à :

Nom et/ou nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

